

DELIBERATION N° 80/ : DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DU CONSEIL MUNICIPAL
AUPRES DU COMITE D'EXPANSION

En remplacement de Monsieur PAQUET,

LE CONSEIL MUNICIPAL,
après en avoir délibéré,

- désigne, à l'unanimité un représentant : Madame FRESSON Agnès, Conseillère Municipale, pour le représenter au sein de l'Association dénommée "Comité d'Expansion de LUDRES".